Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213500283-20251208-2025_60-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 09/12/2025
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 5 Décembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RENAULT Anne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/11/2025.

Présents : Mme RENAULT Anne, Maire, Mme LUCAS-LEBRETON Elodie, MM : CARRE Daniel, LEBLANC Jonathan, MOESSE Jocelyn, RAUFLET Didier, ROBERT Yann, VISSEICHE Roland

Excusé(s) : Mme LANOË Christine, M. THAO Alexandre
Absent(s) : M. BUDOR David

A été nommé(e) secrétaire : Mme LUCAS-LEBRETON Elodie

2025-60 – DM N° 2 Budget Commune

Madame Le Maire expose :

Lors du vote du budget 2025, en Investissement pour l'opération 46 "Salle Pierre et Marie Curie », nous avons budgétisé 12 000€ (tableau électrique). Depuis la commune a posé des volets roulants à la bibliothèque pour un montant de 2 305.10 € TTC. Suite à cet achat il manque des crédits sur l'opération 46.

Il convient de prendre une Décision Modificative, à savoir :

Opération 45 : Accessibilité Voirie	
Article 231	- 2 305.10 €
Opération 46 : Salle Pierre et Marie Curie	
Article 2181	+ 2 305.10 €

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- *Approuve la décision modificative suivante :*

Opération 45 : Accessibilité Voirie	
Article 231	*- 2 305.10 €*
Opération 46 : Salle Pierre et Marie Curie	
Article 2181	*+ 2 305.10 €*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/12/2025
Le Maire
Anne RENAULT

MAIRIE DE BOISTRUDAN 35150

Le secrétaire de séance
Elodie LUCAS-LEBRETON